



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>6471</b>	De <b>M. Charles Sitzenstuhl</b> ( Renaissance - Bas-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition énergétique		<b>Ministère attributaire</b> > Transition énergétique
<b>Rubrique</b> > énergie et carburants	<b>Tête d'analyse</b> > Coût de l'EPR de Flamanville	<b>Analyse</b> > Coût de l'EPR de Flamanville.
Question publiée au JO le : <b>21/03/2023</b> Réponse publiée au JO le : <b>16/05/2023</b> page : <b>4492</b>		

### Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge Mme la ministre de la transition énergétique sur le coût financier, à date, du chantier des réacteurs pressurisés européens (EPR) de Flamanville.

### Texte de la réponse

EDF a publié le 16 décembre 2022 son dernier point d'actualité concernant la construction du réacteur de type EPR Flamanville 3. EDF y précise que le coût à terminaison de la construction de ce réacteur est estimé à 13,2 milliards d'euros, en euros 2015 hors intérêts intercalaires. Les comptes consolidés d'EDF au 31 décembre 2022 indiquent que les immobilisations de production, autres que corporelles, incluent les investissements relatifs au réacteur EPR de Flamanville 3 pour 15 245 millions d'euros, dont des intérêts intercalaires capitalisés pour 3 471 millions d'euros.